



SC

PHYS3

Doctorat en sciences (sciences physiques)

### **Gestion du programme**

**PHYS** Département de physique

**Responsable académique :**N.

### **Demande d'admission**

Les procédures d'admission et d'inscription au rôle de l'Université sont reprises dans le fascicule "Renseignements généraux" du Programme d'études.

### **Structure générale du programme**

Le grade de docteur en sciences est accessible aux porteurs du grade de licencié en sciences ou d'un diplôme jugé équivalent. Les conditions d'admission et le règlement de doctorat sont disponibles au secrétariat de la Faculté ou aux secrétariats des départements.